



## Édito

Philippe VARIN,  
vice-président du CNI



Avec 16 filières engagées dans un Comité stratégique de filière, le nouveau CNI affiche une forte dynamique collective. Les industriels sont pleinement mobilisés pour accélérer la transformation de notre tissu productif et pour que l'industrie du futur soit une réalité concrète dans chaque filière, chaque territoire et chaque usine.

L'exécution opérationnelle doit maintenant devenir une priorité du CNI, dans la mise en œuvre effective des projets structurants ambitieux (plus de 80) engagés par les Filières.

Sur les grands enjeux macroéconomiques que sont la fiscalité de production, le développement des compétences, l'innovation et l'Europe industrielle, les attentes sont grandes et je suis persuadé que la méthode du CNI se révélera efficace : l'élaboration de diagnostics partagés entre le CNI et France Industrie est un facteur clé de succès de ces réformes structurelles qu'il faut déployer sur le quinquennat au titre de la compétitivité de l'Industrie.

Enfin, d'autres enjeux sont également à l'agenda du CNI, comme celui de la digitalisation des chaînes de valeur industrielles, chantier dont les Filières doivent s'emparer pleinement et dont le portage dans les territoires va reposer largement sur l'Alliance Industrie du Futur, ou celui de l'internationalisation des PME et ETI industrielles, pour réduire significativement le déficit de notre commerce extérieur. ■

## ComEx du 28 mai 2018

### Bilan des premières actions et présentation des nouvelles mesures

Sous la présidence du Premier ministre, Édouard PHILIPPE, le deuxième comité exécutif du Conseil national de l'Industrie s'est tenue le 28 mai 2018, avec la participation de Bruno LE MAIRE, ministre de l'Économie et des Finances, et de Muriel PÉNICAUD, ministre du Travail. Cette réunion a permis de finaliser la revue des Comités stratégiques de filière. Au total 16 filières industrielles sont mobilisées autour d'objectifs concrets et ambitieux en termes d'innovation, de transformation des compétences et de développement des exportations. Pour chacune des filières, ces objectifs seront entérinés dans un contrat qui sera signé avant la fin de l'année 2018.



© Benoit Granier / Matignon

Deux instances opérationnelles sont créées afin de structurer l'action du CNI sur des thématiques transversales : le CNI Numérique et le CNI International.

Les travaux du CNI ont également permis de décider la mise en œuvre d'un plan de soutien aux composants électroniques du futur (plan Nano 2022 doté de 800 millions d'euros) et d'amorcer une initiative visant à produire en Europe des batteries lithium-ion de quatrième génération (batteries solides). Le CNI a pris la décision de lancer des travaux sur deux nouveaux thèmes : les technologies de bio-production ainsi que les vulnérabilités des chaînes d'approvisionnement des entreprises industrielles françaises.

Les conclusions de la mission sur la politique industrielle européenne serviront de base à la position que la France défendra au niveau communautaire. Sa position s'appuie sur ces axes : lancement de projets industriels de grande envergure, innovation de rupture, politiques de concurrence et commerciales mieux armées pour défendre les intérêts européens, soutien accru aux PME, prise en compte des enjeux de compétences. L'objectif est d'adopter un plan d'action commun avec les pays les plus sensibles à la question industrielle lors d'une réunion des « Amis de l'industrie » que la France organisera le 24 septembre prochain, afin de peser sur les objectifs de la prochaine Commission.

En ce qui concerne la fiscalité de production, la mission d'étude chargée de faire l'analyse

comparative avec les autres pays européens et de proposer des mesures d'allègement, a rendu son rapport. Elle constate que les impôts de production sont globalement plus élevés en France que dans les autres pays européens : 3,2 % du PIB en France (soit 72 Md€), contre 1,5 % en Italie et 0,5 % en Allemagne. Les options pour remédier à ce déséquilibre doivent encore être approfondies, notamment pour garantir leur soutenabilité pour les finances publiques de l'État et des collectivités locales.

Dans le domaine des besoins en compétences, l'industrie a actuellement d'importantes difficultés de recrutement : la moitié des offres d'emplois industriels ne sont pas satisfaites. Or, l'apprentissage est aujourd'hui l'un des meilleurs tremplins pour l'emploi : 70 % des apprentis trouvent un emploi dans les sept mois suivant leur formation. C'est pourquoi la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel mettra en place un système de formation par alternance plus efficient, qui favorisera la réussite professionnelle des jeunes tout en répondant aux besoins en compétences des entreprises. Dans ce cadre favorable l'industrie a annoncé son engagement d'augmenter de 40 % le nombre d'apprentis recrutés d'ici à cinq ans, ce qui portera de 62 000 à 87 000 le nombre d'apprentis embauchés chaque année dans ce secteur. ■

## Sommaire

### 2 - FEUILLE DE ROUTE DU CNI

- Missions : deuxancements
- Deux nouveaux outils pour accompagner les CSF

### 3 - ACTUALITÉS DES CSF

- Présentation des président(e)s des 16 CSF
- Filière automobile : un premier contrat signé

### 4 - Focus

- Le programme d'investissement dans les compétences (PIC)
- L'accompagnement des filières par les EDEC
- ST Emploi et compétences

## Missions

Deux nouvelles missions à notre programme de travail :

### ► Bio-production

Les technologies du futur (nanotechnologies, biotechnologies, intelligence artificielle, sciences cognitives) vont révolutionner de manière rapide, large et profonde nos systèmes de production. La bio-production, qui repose sur la maîtrise des mécanismes élémentaires du vivant à des fins de synthèse industrielle de molécules ou de systèmes biologiques d'intérêt, est un élément clé de cette transformation. Le gouvernement souhaite mobiliser pleinement les énergies publiques et privées pour faire de notre pays un lieu d'excellence en matière de bio-production et lui permettre de capter la croissance des marchés de demain. La maîtrise des procédés de bio-production à l'échelle industrielle sera la clé d'un avantage compétitif pour notre pays.

Le CNI mandate le CSF Alimentaire, le CSF Industries et technologies de santé et le CSF Chimie et Matériaux pour lancer une mission de réflexion stratégique, qui sera appuyée par des personnalités scientifiques de haut niveau, spécialistes de ce domaine.

Les conclusions de cette mission sont attendues pour la fin octobre 2018, accompagnées d'un plan de développement de la bio-production en France.

### ► Approvisionnement en matières premières

La répartition naturellement inégale des matières premières à la surface du globe, leur rareté relative et la concentration des producteurs et des transformateurs, font de la maîtrise des circuits d'approvisionnement en matières premières un avantage économique majeur et un enjeu de souveraineté.

Une économie industrielle comme la France, qui n'a pas un accès naturel à un important volume de matières premières, est ainsi dépendante pour ses industries d'excellence comme pour ses productions de commodité, de circuits d'approvisionnement qui peuvent devenir critiques dans des situations de tension.

Le CNI confie au CSF Mines et Métallurgie et au Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies une mission visant à :

- mieux cerner la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement en matières premières des entreprises industrielles françaises ;
- identifier les circuits d'approvisionnement les plus risqués et proposer des mesures pour réduire l'exposition des entreprises. ■

## Deux nouveaux outils pour accompagner les CSF :

Deux instances opérationnelles sont créées afin de structurer l'action du Conseil national de l'Industrie sur des thématiques transversales : la transformation numérique des entreprises industrielles et leur internationalisation. Présidés par les secrétaires d'État concernés qui les réuniront en juillet, le CNI Numérique et le CNI International permettront un pilotage au niveau politique des travaux conduits en la matière.

### ■ Le CNI Numérique

Les filières industrielles et l'Alliance pour l'Industrie du Futur, avec le soutien actif de l'État, souhaitent s'investir dans un plan d'action stratégique pour accompagner les filières industrielles dans leur transformation, en particulier au moyen du numérique.

Objectif : accélérer la transformation du tissu industriel français vers l'Industrie du Futur grâce au numérique.

**Axe 1 - La transformation par le numérique des chaînes de valeur dans chaque filière**, par exemple avec la mise en place dans les filières volontaires de plateformes numériques de type *BoostAeroSpace*.

**Axe 2 - L'accompagnement de la transformation des entreprises industrielles par le numérique dans tous les territoires**, en particulier avec l'Alliance pour l'Industrie du Futur et les régions.

**Axe 3 - Les nouvelles compétences rendues nécessaires par la transformation numérique.**

**Axe 4 - Les enjeux de normes et de régulation attachés au numérique dans l'industrie.**

Sous le pilotage conjoint de Delphine GÉNY-STEPHANN et de Mounir MAHJOUBI, le CNI Numérique veillera à la bonne interaction entre les comités de filières. Il se placera en soutien des actions visant à développer l'offre française, notamment celles pilotées par l'Alliance pour l'Industrie du futur.

*Le CNI numérique se réunira pour la première fois le 11 juillet 2018.*

### ■ Le CNI International

Les filières industrielles, avec le soutien actif de l'État, souhaitent s'investir dans un plan d'actions opérationnelles pour contribuer à accélérer l'internationalisation des entreprises industrielles, notamment des PME et ETI.

Objectif : rassembler les acteurs publics et privés concernés par l'export, en vue de dynamiser le flux des exportations de l'industrie française, accroître le nombre d'entreprises exportatrices, accompagner les implantations à l'international pour conquérir de nouveaux marchés et conforter l'attractivité de l'offre industrielle *Made in France*.

Chaque filière sera invitée à mandater un « Référent Export » pour élaborer un diagnostic et un plan d'actions export de la filière d'ici la fin de l'année 2018, afin de proposer les moyens pour contribuer à améliorer la balance commerciale.

Sous le pilotage conjoint de Delphine GÉNY-STEPHANN et de Jean-Baptiste LEMOYNE, le CNI International travaillera sur des thèmes transversaux à toute l'industrie, issus des propositions des « Référents Export » désignés par chaque filière et des représentants des acteurs publics et privés du dispositif de soutien à l'exportation *Team France Export*. Il s'assurera également de la bonne mise en œuvre des programmes d'action en faveur de l'international, définis par les industriels dans le cadre des CSF.

*Le CNI international se réunira pour la première fois le 17 juillet 2018.*

# ACTUALITÉS DES COMITÉS STRATÉGIQUES DE FILIÈRE

Les président(e)s des 16 CSF du Conseil national de l'industrie

|  |   |  |
|--|---|--|
| <p><b>AÉRONAUTIQUE</b></p>  <p><b>Éric TRAPPIER</b>,<br/>président du Groupement des Industries françaises aéronautiques et spatiales (Gifas) et président-directeur général de Dassault Aviation</p> | <p><b>FERROVIAIRE</b></p>  <p><b>Henri POUPART-LAFARGE</b>,<br/>directeur général d'Alstom</p>   | <p><b>INDUSTRIES ET TECHNOLOGIES DE SANTÉ</b></p>  <p><b>Jean-Luc BELINGARD</b>,<br/>président de la Fédération française des Industries de santé (Féfis), vice-président de l'Institut Mérieux</p> |
| <p><b>ALIMENTAIRE</b></p>  <p><b>Jean-Philippe GIRARD</b>,<br/>président de l'Ania (Association nationale des industries alimentaires) et de la société Eurogerm</p>                                  | <p><b>INDUSTRIELS DE LA MER</b></p>  <p><b>Hervé GUILLOU</b>,<br/>président du Groupement des Industries de Construction et Activités navales (Gican), président-directeur général Naval group</p>                         | <p><b>MINES ET MÉTALLURGIE</b></p>  <p><b>Christel BORIES</b>,<br/>présidente-directrice générale d'Eramet</p>  |
| <p><b>AUTOMOBILE</b></p>  <p><b>Luc CHATEL</b>,<br/>président de la Plateforme Automobile (PFA)</p>   | <p><b>INDUSTRIES POUR LA CONSTRUCTION</b></p>  <p><b>Hervé de MAISTRE</b>,<br/>directeur général de Placoplâtre Saint-Gobain, président de l'AIMCC (Association française des industries des produits de construction)</p> | <p><b>MODE ET LUXE</b></p>  <p><b>Guillaume de SEYNES</b>,<br/>directeur général - Pôle Amont et Participations - Hermès</p>  |
| <p><b>BOIS</b></p>  <p><b>Luc CHARMASSON</b>,<br/>président du Conseil de Surveillance Groupe Charmasson</p>   | <p><b>INDUSTRIES ÉLECTRONIQUES</b></p>  <p><b>Thierry TINGAUD</b>,<br/>président STMicroelectronics - FRANCE</p>  | <p><b>NUCLÉAIRE</b></p>  <p><b>Dominique MINIÈRE</b>,<br/>directeur exécutif groupe en charge de la direction du parc nucléaire et thermique d'EDF</p>   |
| <p><b>CHIMIE ET MATÉRIAUX</b></p>  <p><b>Pascal JUÉRY</b>,<br/>président de l'Union des industries chimiques (UIC) et membre du Comité exécutif Solvay</p>  | <p><b>INDUSTRIES DES NOUVEAUX SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES</b></p>  <p><b>Isabelle KOCHER</b>,<br/>directrice générale d'Engie</p>  | <p><b>TRANSFORMATION ET VALORISATION DES DÉCHETS</b></p>  <p><b>Jean-Louis CHAUSSADE</b>,<br/>directeur général de Suez</p>   |
| <p><b>EAU</b></p>  <p><b>Antoine FRÉROT</b>,<br/>président-directeur général de Veolia</p>  |   |  |

28 mai 2018

## CSF Automobile : un premier contrat signé

La filière est confrontée à des défis majeurs et se trouve à la veille de bouleversements sans précédent. Elle est transformée par trois disruptions majeures :

- une **disruption technologique**, liée notamment à l'urgence climatique, avec le moteur électrique et l'évolution du mix énergétique qui vont profondément impacter l'ensemble de la filière ;
- une **disruption numérique** avec le véhicule connecté, intelligent, autonome et l'émergence de sujets complexes comme la protection des données détenues par un véhicule ;
- une **disruption sociétale**, touchant les usages, avec de nouvelles offres de

mobilité et une profonde évolution du rapport à la voiture.

**Les objectifs du contrat de filière :**

- viser une **multiplication par cinq d'ici fin 2022** des ventes de véhicules 100 % électriques ;
- garantir le **ratio d'un point de recharge accessible pour dix véhicules** en circulation. Si, comme le projette la filière, un million de véhicules électriques et de véhicules hybrides rechargeables sont en circulation en 2022, cela représentera 100 000 bornes déployées sur le territoire ;
- faire émerger une **offre industrielle française et européenne dans le domaine des batteries** (en visant les batteries de quatrième génération) ;

- créer une **filière hydrogène française** compétitive et développer ses usages en mobilité.

### Chiffres Clés

**4 000**  
entreprises industrielles

**139 000**  
établissements de services

**800 000**  
emplois directs

**155 Md€**  
de chiffre d'affaires

## Le Programme d'investissement dans les compétences (PIC)

Les transformations profondes de notre économie au regard de la transition numérique et de la transition écologique ont des impacts sur les emplois, les compétences mais aussi sur les organisations de travail.

À court terme, l'objectif est de répondre aux besoins en recrutement industriels. Selon les sources de l'Observatoire de la Métallurgie, qui représente environ la moitié des emplois de l'industrie, les besoins de recrutements exogènes annuels moyens 2020-2025 sont estimés à plus de 110 000 personnes par an. En 2017, ce chiffre a, du reste, été dépassé.

Les métiers en tension sont ceux sur lesquels les plus gros problèmes de recrutements sont constatés (et mesurés avec Pôle emploi) ; ce ne sont pas forcément ceux qui représentent les plus gros volumes de recrutements mais leur pénurie peut empêcher le développement de l'entreprise ou demander un temps trop long de recrutement (plusieurs mois) : ouvriers qualifiés, maintenance...

Parce qu'il est important d'apporter des réponses à court terme aux besoins en recrutement, de préparer les besoins en compétences de demain mais également d'accompagner la reconversion des salariés fragilisés, le Plan d'investissement dans les compétences apporte des réponses adaptées à ces enjeux :

**1. Dans le cadre du PIC** en 2018, 148 700 entrées en formation seront financées par l'État (pour 670 millions d'euros) dans le cadre des conventions signées avec les régions. Les achats de formations permis par ces crédits prendront en compte les besoins des entreprises sur les territoires.

**2. En complément à cet effort**, le plan 10kNum (10 000 formations au numérique) lancé en avril et doté de 80 millions d'euros, a aussi vocation à soutenir les besoins de l'industrie.

**3. Enfin, deux appels à projets** de préparations opérationnelles à l'emploi, portés par Pôle emploi, ont été lancés à destination des OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés) depuis début 2018 dans le cadre du PIC. Dotés d'environ 60 millions d'euros, ils visent notamment à financer des formations de demandeurs d'emploi pour des métiers confrontés aux tensions de recrutement.

**Au total, plus de 670 millions d'euros seront donc consacrés par le PIC dès 2018, pour 148 700 entrées en formation environ.**

## L'accompagnement des filières par les EDEC

Les accords d'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) portés par le ministère du Travail sont fortement mobilisés pour accompagner les filières industrielles. En 2018, l'enveloppe a été doublée grâce au plan d'investissement dans les compétences et **10 millions d'euros** de nouveaux crédits seront consacrés à la mise en œuvre d'EDEC, dont **5 millions d'euros** dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences. Un appel à projets « Soutien aux Démarches Prospectives Compétences » a en effet été lancé en avril 2018. Un premier comité de sélection se tiendra avant la mi-juillet et un second en novembre. Cet appel à projets se poursuivra en 2019.

Au regard de ces marges de manœuvre, l'objectif visé en 2019 est l'accompagnement du volet Emploi et Compétence via la démarche EDEC de toutes les filières industrielles, dans le cadre d'un fort engagement des branches et des organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) et futurs opérateurs de compétences concernés ainsi que des entreprises, qui constitue une condition de réussite de ces démarches.

## ST Emploi et Compétences



Le CNI est doté d'une Section thématique Emploi et Compétences qui a pour objectif de favoriser l'échange entre les filières, de développer les démarches d'anticipation des évolutions des emplois et des compétences et d'adaptation des formations pour promouvoir l'emploi dans les filières.

La Section thématique a notamment pour mission de coordonner l'ensemble des travaux Emploi et Compétences réalisés au sein des CSF pour améliorer les passerelles entre les filières, la mise en place de bonnes pratiques et d'initiatives et expérimentations nationales et locales.

Elle est coprésidée par Marylise LÉON, membre du ComEx et secrétaire générale adjointe de la CFDT et Arnaud CHOUTEAU, directeur Formation au Leem (les Entreprises du médicament).

## Agenda

**4 JUILLET 2018**

Section thématique  
Simplification et  
Réglementation

**11 JUILLET 2018**

Le CNI Numérique

**12 JUILLET 2018**

Section thématique  
Économie circulaire

**17 JUILLET 2018**

Le CNI International

**10 SEPTEMBRE 2018**

Réunion du ComEx, présidée  
par Bruno LE MAIRE

**12 SEPTEMBRE 2018**

Section thématique  
Emploi et compétences

**22 NOVEMBRE 2018**

Réunion plénière du CNI,  
présidée par  
le Premier ministre  
lors de l'Usine extraordinaire  
au Grand Palais

Directeur de la publication : Pascal Faure

Rédacteur en Chef : Lætitia Steffen

Conception graphique - PAO : Hélène Allias-Denis

Relecture : Martine Automme, Nicole Merle-Lamoot

ISSN : 2275-1955

Dépôt légal : 2018

DGE - 67, rue Barbès, 94200 Ivry-sur-Seine



Consultez le site

[www.entreprises.gouv.fr/conseil-national-industrie](http://www.entreprises.gouv.fr/conseil-national-industrie)

